



Pour publication immédiate : 28/02/2018

GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO

**LE GOUVERNEUR CUOMO ENCOURAGE LES FABRICANTS DE BOISSONS  
ARTISANALES À TIRER PROFIT DE LA LICENCE DE  
FABRICATION ARTISANALE CONJOINTE**

*La première licence de fabrication artisanale conjointe a été délivrée il y a un an  
et 33 fabricants ont reçu une licence conjointe*

*Cette licence regroupe les licences de fabrication artisanale en une seule  
demande afin de réduire les droits et les formalités pesantes pour les petites  
entreprises*

En ce jour, le Gouverneur Andrew M. Cuomo a encouragé les fabricants de boissons artisanales de New York à tirer profit de la licence de fabrication artisanale conjointe. La licence de fabrication artisanale conjointe a été créée le 7 septembre 2016, dans le cadre des mesures législatives du Gouverneur Cuomo pour moderniser la Loi sur le contrôle des boissons alcoolisées de New York (New York's Alcoholic Beverage Control Law), qui incluait la prolongation des heures de vente des bars, restaurants et salles de dégustation le dimanche en changeant les heures d'ouverture dans tout l'État de midi à 10 h du matin. Cette licence conjointe regroupe les licences de fabrication artisanale en une seule demande, ce qui réduit les droits et les formalités écrasantes pour les petites entreprises. Jusqu'à ce jour, 33 fabricants de boissons artisanales ont tiré profit de cette licence et sont désormais titulaires d'une licence de production de multiples types de boissons artisanales à un seul emplacement.

« Avec l'énorme croissance du secteur des boissons artisanales de l'État de New York, cette licence élimine la bureaucratie et permet à ces entreprises de poursuivre l'expansion et la diversification de leurs produits », **a déclaré le Gouverneur Cuomo.** « New York continuera à s'efforcer de promouvoir un environnement où ces entreprises ont la possibilité de se développer et de créer des emplois dans chaque région de cet excellent État. »

Lors du Sommet du vin, de la bière et des spiritueux de 2012 (2012 Wine, Beer and Spirits Summit), le Gouverneur Cuomo a mis fin à la politique de l'Autorité des liqueurs de l'État (State Liquor Authority) interdisant de multiples licences de fabrication au même emplacement. Le Gouverneur a reconnu les fardeaux supplémentaires que cette politique imposait, par exemple, pour un petit établissement vinicole qui désirait aussi vendre du whisky (notamment bâtir des installations séparées). Cependant, les

entreprises titulaires de multiples licences devaient quand même remplir les formalités et renouvellements de chaque licence séparée.

La licence de fabrication artisanale conjointe regroupe deux licences de fabrication ou plus en une seule demande et n'exige qu'un seul droit de 400 dollars afin de réduire les formalités et les coûts. La licence conjointe économise également aux demandeurs 10 pages de papier par licence supplémentaire. La licence conjointe peut regrouper deux des licences suivantes ou plus : brasserie agricole, microbrasserie, cidrerie agricole, établissement vinicole agricole, micro-distillerie, micro-redresseur et distillerie agricole.

La première licence de fabrication artisanale conjointe a été délivrée en décembre 2016 et un total de 33 fabricants ont reçu la licence conjointe depuis son entrée en vigueur. Même si l'Autorité des liqueurs de l'État délivre environ deux de ces licences par mois, 104 fabricants de boissons artisanales actuels sont encore titulaires de multiples licences et n'ont pas encore tiré profit de cette nouvelle licence.

**Le Président de l'Autorité des liqueurs de l'État, Vincent Bradley, a déclaré :**

« Nous voyons de plus en plus de fabricants de boissons artisanales qui produisent tous les différents types de boissons alcoolisées et qui pourraient tirer profit de cette licence artisanale conjointe. Non seulement cette licence économise de l'argent aux fabricants, mais elle économise aussi du temps qu'ils peuvent dévouer à leur artisanat ».

Grâce au leadership du gouverneur Cuomo, New York abrite désormais plus de 700 établissements vinicoles, brasseries, distilleries et cidreries agricoles. Le nombre d'établissements vinicoles agricoles de New York a augmenté de plus de 75 pour cent, soit de 195 en 2011 à 348 aujourd'hui. Le nombre de distilleries agricoles a également augmenté, passant de seulement 10 en 2011 à 123 aujourd'hui. Deux nouvelles licences ont vu le jour depuis 2012, notamment la licence de brasserie agricole, en 2013, et la licence de cidrerie agricole, en 2014, qui ont conduit à la création de 202 brasseries agricoles et de 42 cidreries agricoles.

De plus amples renseignements sur les licences de fabrication de boissons alcoolisées (Alcoholic Beverage Manufacturing Licenses) sont disponibles [ici](#).

###

Des informations complémentaires sont disponibles à l'adresse [www.governor.ny.gov](http://www.governor.ny.gov)  
État de New York | Chambre Exécutive | [press.office@exec.ny.gov](mailto:press.office@exec.ny.gov) | 518.474.8418

[SE DÉSINSCRIRE](#)